

Désignation du déclarant : _____

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt*	Autres amortissements*	Valeur résiduelle*
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Terrains à bâtir et immeubles assimilés	1					
	2					
	3					
	4					
II - Autres immobilisations*	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13	TOTAUX				
B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES					Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées	
Nature des éléments cédés [report de la colonne (1)]		Valeur résiduelle [report de la colonne (6)]	Prix de vente*	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	COURT TERME	LONG TERME
(7)		(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
I - Terrains à bâtir et immeubles assimilés	1					
	2					
	3					
	4	Plus ou moins-value nette à long terme sur terrains à bâtir et assimilés (total algébrique des lignes 1 à 3 de la colonne 12)				
II - Autres immobilisations*	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13	TOTAUX	col 8 à 11 : lignes 1 à 12 col 12 : lignes 5 à 12			
III - Autres éléments	14	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés*			+	
	15	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+	
	16	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+	
	17	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement ou aléas effectivement utilisée			+	
	18	Produits de concession des certificats d'obtention végétale et produits de concession de licence d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				+
	19	Provisions pour dépréciation du portefeuille devenues sans objet au cours de l'exercice				+
	20	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation du portefeuille				-
21	Divers (détail à donner sur une note annexe)*			+	+	
IV	22	CADRE A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 13 à 17 et 21 de la colonne 11)				
		CADRE C : Plus ou moins-value nette à long terme sur éléments autres que terrains et immeubles assimilés (total algébrique des lignes 13 à 21 de la colonne 12)			(A)	(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2142